

Communiqué des commissaires de Petroplus Marketing SA

Tenue de l'assemblée des créanciers de Petroplus Marketing AG - Election des organes de liquidation - Procédure de vote en cours sur le concordat

Küsnacht-Zürich, le 2 octobre 2012. L'assemblée des créanciers de Petroplus Marketing SA s'est tenue comme prévu le 28 septembre 2012. A l'occasion de cette assemblée, les commissaires de Petroplus Marketing SA, Brigitte Umbach-Spahn et Karl Wüthrich, du cabinet Wenger Plattner, on rendu compte de leur activité passée et ont présenté les perspectives pour la suite de la procédure.

Lors de l'assemblée des créanciers de Petroplus Marketing SA environ 130 créanciers étaient présents en personne ou représentés par un mandataire. Madame Brigitte Umbach-Spahn et Monsieur Karl Wüthrich ont été désignés comme liquidateurs de la société. Les créanciers ont ensuite décidé de constituer une commission des créanciers composée de cinq membres. Ont été élus comme membres

Tanja Luginbühl, avocate, Zurich
Raphael Brunner, avocat, Zurich
Dr. Daniel Hunkeler, avocat, Zurich
Peter Pirkl, avocat, Genève
Birgit Sambeth Glasner, avocate, Genève

Procédure de vote sur le concordat

Dans les prochains jours, les commissaires enverront la documentation de vote à tous les créanciers n'ayant pas fait usage de la possibilité de voter par écrit lors de l'assemblée des créanciers.

Le concordat est accepté par les créanciers lorsque la majorité des créanciers de la société, représentant au moins les deux tiers des créances donnant droit de vote, ou un quart des créanciers, représentant au moins les trois quarts des créances donnant droit de vote, y adhèrent.

Dès que le résultat du vote sera acquis, les commissaires en informeront les créanciers.

Pour de plus amples informations:

- Site Web des commissaires: www.sachwalter-petroplus.ch
- Filippo Th. Beck/Brigitte Umbach-Spahn, téléphone +41 (0)43 222 38 00, fax +41 (0)43 222 38 01